

Un rôle de médiatrice entre culture et politique = Eine Vermittlerin zwischen Kultur und Politik

Autor(en): **Egli, Peter / Chassot, Isabelle**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **110 (2015)**

Heft 1: **Der Wert des gebauten Erbes = La valeur du patrimoine bâti**

PDF erstellt am: **24.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-658074>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture: «Il est essentiel de rappeler que le patrimoine constitue aussi une ressource, sociale et économique.»

Isabelle Chassot, Direktorin des Bundesamtes für Kultur: «Es muss immer wieder festgehalten werden, dass das kulturelle Erbe auch eine soziale und wirtschaftliche Ressource ist.»

INTERVIEW AVEC ISABELLE CHASSOT

Un rôle de médiatrice entre culture et politique

Isabelle Chassot est à la tête de l'Office fédéral de la culture (OFC) depuis le 1^{er} novembre 2013. Nous avons interrogé la nouvelle directrice sur la diversité des tâches de cet office, sur sa conception de la «culture du bâti» et sur les priorités de son agenda de travail. **Peter Egli, rédacteur**

Madame la Directrice, pourriez-vous nous dire en quelques mots les tâches que vous assumez dans le cadre de votre fonction de directrice de l'Office fédéral de la culture?

J'assume la responsabilité d'un office dont les tâches sont très variées, de la promotion de la création à la défense des minorités des gens du voyage, de la politique du film à la gestion des musées et collections de la Confédération, de la politique des langues à la protection du patrimoine. Cette grande variété a cependant un dénominateur commun: l'importance de la culture dans notre pays plurilingue, son rôle éminent pour la compréhension mutuelle et le vivre ensemble.

Le Message culture pour la période 2016 à 2020 est-il le dossier qui occupe une place prioritaire dans votre emploi du temps en ce moment?

Le Message culture 2016–2020 était l'un des dossiers qui m'attendaient à mon entrée en fonction et il est clair que sa préparation m'a beaucoup occupée et préoccupée durant l'année 2014. En mai, il a été ouvert à la consultation, le Conseil fédéral l'a approuvé en novembre et l'a transmis pour discussion aux Chambres, qui doivent l'adopter en fin d'année pour une entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016. Cela signifie qu'il figurera également tout en haut des priorités de l'office cette année, ce d'autant plus qu'il doit être accompagné d'un important travail de mise en œuvre. Il ne faut cependant pas oublier toutes les tâches courantes de l'office, le cœur de la culture suisse n'arrête pas de battre jusqu'à l'entrée en vigueur du prochain Message culture, et les missions de l'office doivent être accomplies au quotidien.

Comment résumeriez-vous les conclusions les plus importantes de la procédure de consultation qui s'est achevée en septembre?

Le Message culture a été salué pour les enjeux de société qu'il soulève et face auxquels la politique culturelle peut jouer un rôle déterminant. Les priorités retenues ont également reçu une très large approbation, et une grande majorité des consultations a soutenu l'augmentation des moyens prévue, certains milieux demandant en outre une hausse des moyens dans leur domaine d'activités.

Patrimoine suisse ainsi qu'Alliance Patrimoine critiquent la réduction des fonds alloués au domaine du patrimoine culturel en Suisse. Leur montant n'est plus que de 28,5 millions de francs, ce qui est nette-

ment moins que les 38 millions de francs alloués en moyenne chaque année de 1993 à 2004. Quel est votre avis sur cette question?

Si l'on prend comme point de comparaison les années 1993 à 2004, on compare des chiffres qui ne peuvent pas l'être. La nouvelle péréquation financière, entrée en vigueur en 2008, avec la suppression du supplément péréquatif, entraîne une nouvelle responsabilité des cantons dans l'affectation de leurs ressources, et ce également en matière de protection du patrimoine. Ce qu'il me paraît important de retenir est que les moyens alloués au patrimoine pour la période 2016–2020 ne diminuent pas par rapport à la période actuelle et que le Conseil fédéral a repris le supplément de 5 millions décidé par le Parlement en 2011.

Selon le Message culture, quelque 100 millions de francs seraient nécessaires chaque année dans ce domaine...

C'est effectivement l'évaluation des ressources qui seraient nécessaires pour mener à bien les travaux en matière de restauration et d'interventions archéologiques en Suisse. Les moyens de la Confédération ne sont cependant pas illimités et rappelons que pour atteindre une situation idéale, les cantons devraient aussi assumer leur part.

Alliance Patrimoine et Patrimoine suisse réclament des fonds supplémentaires pour l'entretien et la conservation des sites inscrits au Patrimoine mondial de l'UNESCO, tâches qui exigent beaucoup de moyens. Cette réflexion semble judicieuse, n'est-ce pas?

La Confédération soutient la restauration des sites inscrits à l'UNESCO dans le cadre des conventions programmes qu'elle conclut avec les cantons, le site de Münstair ou le Münster de Berne par exemple ont bénéficié de ses aides, qui continueront à être accordées. En revanche la gestion des sites revient aux cantons.

Dans le Message culture, la «culture du bâti» est présentée comme un domaine thématique général. C'est la première fois. Avec la SIA, nous militons pour qu'une attention particulière soit accordée à la «culture contemporaine du bâti» et pour que celle-ci bénéficie de moyens financiers supplémentaires. Que pensez-vous de l'interaction bâtiments historiques/architecture contemporaine?

Il est indéniable qu'aujourd'hui nous devons veiller au développement de notre environnement bâti. On a trop souvent vu des

interventions contemporaines détruire un site, un village ou un paysage tout entier. Dans notre conception, la conservation du patrimoine historique et la création contemporaine ne sont pas dissociables, ils doivent être considérés comme un tout. Avec le message culture, la Confédération propose une stratégie fédérale et interdépartementale pour encourager la qualité du bâti, qui doit devenir un objectif général.

Quel est votre monument historique préféré? Quelle réalisation contemporaine est, selon vous, la plus convaincante?

Je franchis tous les jours la Sarine, ce qui me donne l'occasion d'admirer le pont de Grandfey, à mon sens un bel exemple d'un ouvrage d'art nécessaire à la collectivité, qui démontre aussi que le patrimoine doit être aussi considéré sous cet angle. Dans les réalisations récentes, j'aimerais citer le Toni Areal à Zurich, par exemple, qui illustre le talent que nous avons en Suisse pour réhabiliter les friches industrielles.

Votre champ d'activités est très vaste. Quel est votre domaine de prédilection?

Faire un choix est impossible! La culture, quelle que soit son domaine d'expression, nourrit en effet les racines de toute existence, qu'elle soit individuelle ou collective. La culture participe à la construction d'une certaine idée que nous nous faisons de l'être humain. Elle contribue à la création de valeurs qui nourrissent, elles-mêmes, notre identité collective. Car quel est le sens de la culture si elle n'offre des perspectives aux individus et des repères à une société en mutation constante? Ne me demandez donc pas de choisir!

Quelle a été votre plus belle expérience depuis que vous avez pris les rênes de l'OFC?

De constater que la stratégie que nous avons proposée avec le message culture a été comprise par les nombreux acteurs et partenaires. J'espère que la diversité de nos rôles et l'importance du dialogue en sortiront renforcées.

Et la plus grande déception?

J'admets bien volontiers que le départ de certains représentants d'organisations yéniches au milieu d'une discussion alors même que nous esquissions des solutions de compromis m'a peinée. Cela ne m'était jamais arrivé auparavant, mais j'apprends là aussi tous les jours!

Comment concevez-vous votre rôle entre la culture et la politique?

Je pense que mon rôle est celui d'un intermédiaire: d'une part exprimer à l'égard des décideurs politiques les besoins de la culture dans notre pays plurilingue, rappeler sa nécessaire diversité, démontrer son importance pour le bien commun, en proposant des solutions pour qu'elle puisse y contribuer de la meilleure manière possible, d'autre part rappeler au monde culturel les contingences politiques et institutionnelles.

La pression pour faire des économies a été et demeure énorme...

L'Office fédéral de la culture ne l'ignore pas, les ayant vécues de manière sensible. Il est essentiel que la culture soit considérée comme

une tâche publique indispensable et non pas comme un accessoire agréable réservé aux années de vaches grasses. L'approbation du Message culture par le Conseil fédéral m'emplit d'optimisme.

Revenons au domaine du patrimoine culturel et des monuments historiques: une enquête représentative effectuée sur mandat de l'OFC révèle que le patrimoine culturel et sa préservation ont une grande importance pour 95% de la population suisse. Ce pourcentage élevé vous surprend-il?

Nous ne nous attendions pas à des proportions aussi élevées. Mais un chiffre nous a encore plus surpris: la part importante de la population, plus de 50%, qui serait prête à renoncer à une partie du confort moderne pour avoir le privilège d'habiter dans un lieu de caractère historique. Cela montre l'importance de certaines valeurs immatérielles que représentent le patrimoine et la culture en général.

On observe un décalage entre la sensibilité du public au patrimoine et la remise en question systématique de la protection des monuments et des sites par certains milieux politiques et économiques. Comment expliquez-vous ce phénomène?

Chacun est favorable au patrimoine jusqu'à ce que les mesures nécessaires à sa protection touchent les personnes directement dans leur liberté d'action. Cette même ambiguïté existe aussi au niveau des politiques publiques. Il est pour cette raison essentiel à mon sens de poursuivre le travail de sensibilisation auprès de la population et de rappeler que le patrimoine constitue aussi une ressource, sociale et économique.

Pour terminer, parlons des perspectives d'avenir: quels sont les défis les plus importants à relever ces prochaines années dans le domaine de la protection du patrimoine et des monuments historiques?

Certainement la conciliation des intérêts en présence: une densification qui n'entame pas la qualité des sites construits, une politique énergétique qui respecte un patrimoine qui souvent répond par nature aux exigences du développement durable, enfin, une amélioration de l'image de la conservation du patrimoine. La conservation du patrimoine n'est pas un frein au développement, elle contribue à ce que nos villes et villages continuent à être des lieux de rencontre attractifs pour la population.

L'interview s'est déroulée par écrit.

ISABELLE CHASSOT

L'Office fédéral de la culture fait partie du Département fédéral de l'intérieur et il est en charge de la politique culturelle de la Confédération. Il représente un budget de 172,5 millions de francs par an et compte 107 collaborateurs et collaboratrices pour 81 équivalents plein temps. Il est actif dans deux champs d'action que sont la création culturelle et la conservation du patrimoine.

Isabelle Chassot est directrice de l'Office fédéral de la culture depuis le 1^{er} novembre 2013. Avant d'occuper cette fonction, elle a été dès 2001 conseillère d'Etat dans le canton de Fribourg et présidente de la CDIP dès 2006.

INTERVIEW MIT ISABELLE CHASSOT

Eine Vermittlerin zwischen Kultur und Politik

Seit dem 1. November 2013 ist Isabelle Chassot Direktorin des Bundesamtes für Kultur (BAK). Wir haben sie zu ihren breit gefächerten Aufgaben, zu ihrem Verhältnis zur Baukultur und zu den wichtigsten Herausforderungen in ihrem Amt befragt. **Peter Egli, Redaktor**

Die Aufgaben von Isabelle Chassot, Direktorin des Bundesamtes für Kultur, das dem Eidgenössischen Departement des Innern angegliedert ist und für die Kulturpolitik des Bundes verantwortlich zeichnet, sind äusserst vielfältig – von der Filmpolitik über die Verbesserung der Lebenssituation der Fahrenden bis hin zur Sprachenpolitik. Gemeinsam ist ihnen allen aber, dass sie die Bedeutung der Kultur in unserem mehrsprachigen Land und ihre herausragende Rolle für das gegenseitige Verständnis und das Zusammenleben aufzeigen.

Als die ehemalige Staatsrätin des Kantons Freiburg und Präsidentin der Schweizerischen Konferenz der kantonalen Erziehungsdirektoren (EDK) ihr Amt am 1. November 2013 übernahm, war ein Dossier besonders dominant: die Kulturbotschaft 2016–2020. Diese Vorlage, die sie sehr stark in Anspruch genommen hat und auch weiterhin beschäftigt, sollte planungsgemäss am 1. Januar 2016 in Kraft treten.

In der Vernehmlassung bemängelte der Schweizer Heimatschutz zusammen mit Alliance Patrimoine die Kürzung der Mittel, die künftig für Heimatschutz und Denkmalpflege bereitgestellt werden. Diese Kritik lässt Isabelle Chassot jedoch nicht gelten: Mit Inkrafttreten des nationalen Finanzausgleichs NFA im Jahr 2008 hätten die Kantone eine neue Verantwortung bezüglich der Ressourcenzuteilung erhalten – und dies gelte auch für den Bereich Heimatschutz und Denkmalpflege. Zudem weist sie darauf hin, dass der Bund die Restaurierung von UNESCO-Welterbestätten über Programmvereinbarungen mit den Kantonen unterstützt. Einzig der Betrieb dieser Stätten sei Sache der Kantone.

In der neuen Kulturbotschaft wird «Baukultur» zudem erstmals als übergreifender Themenbereich verankert. Isabelle Chassot versteht die Forderung, dass die zeitgenössische Baukultur speziell beachtet und zusätzlich finanziell unterstützt werden müsse: Die Entwicklung der bebauten Umwelt müsse überwacht werden, und der Schutz des baukulturellen Erbes und das zeitgenössische Bauen seien untrennbar miteinander verbunden. Die vom Bund in seiner Kulturbotschaft vorgeschlagene departementsübergreifende Strategie zur Förderung der Bauqualität müsse zu einem allgemeinen Ziel werden.

Isabelle Chassot betont die Vielfalt der Kultur. Kunst, Museen, Sammlungen, kulturelle Bildung: Sie alle tragen zur Schaffung



Isabelle Chassot, Direktorin des Bundesamtes für Kultur

Isabelle Chassot, directrice de l'Office fédéral de la culture

von Werten bei, die unsere kollektive Identität begründen und bereichern.

Generell betrachtet versteht sich die BAK-Direktorin als Vermittlerin zwischen Kultur und Politik: Einerseits ist es ihre Aufgabe, den politischen Entscheidungsträgern die Bedürfnisse der Kultur in der Schweiz aufzuzeigen, und andererseits muss sie den kulturellen Kreisen die politischen und behördlichen Zwänge verständlich machen. Der Spardruck ist allgegenwärtig. Deshalb müsse die Kultur als unabdingbare öffentliche Aufgabe und nicht als nettes Accessoire betrachtet werden. Auf den Graben angesprochen, der sich zwischen der positiven Haltung der Öffentlichkeit gegenüber der Baukultur und dem systematischen Infragestellen des Denkmalschutzes durch gewisse politische und wirtschaftliche Kreise auftut, betont sie, es sei entscheidend, die Bevölkerung weiter zu sensibilisieren. Das kulturelle Erbe sei auch eine soziale und wirtschaftliche Ressource.

Eine der grössten Herausforderungen der Zukunft sieht Isabelle Chassot darin, alle Interessen unter einen Hut zu bringen: eine hochwertige Verdichtung, eine Energiepolitik, die den Anforderungen der nachhaltigen Entwicklung entspricht, und die Imagepflege des Denkmalschutzes. Der Schutz des kulturellen und baulichen Erbes müsse die Entwicklung nicht bremsen. Vielmehr trage er dazu bei, dass unsere Städte und Dörfer attraktive Orte der Begegnung für die Bevölkerung bleiben.